

ANNEXE 5
ELECTIONS AUX CONSEILS DES POLES DE RECHERCHE

Scrutin du mardi 9 décembre 2025 à 9 heures
au jeudi 11 décembre 2025 à 16 heures

DECLARATION INDIVIDUELLE DE CANDIDATURE

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au mardi 25 novembre à 12h (attention, cette date est impérative. Aucune modification de liste ne sera possible après cette date).

Les doctorants doivent IMPERATIVEMENT fournir une photocopie de la carte d'étudiant et la copie de la pièce d'identité ou à défaut un certificat de scolarité accompagné d'une photocopie de la pièce d'identité.)

Je soussigné(e),

Nom usuel :

Nom patronymique :

Prénom :

Tél. :

Adresse mail institutionnelle :

Déclare être candidat(e) à un siège de représentant

pour le conseil du pôle

et dans le collège : A B D

sur la liste intitulée

en position n° sur cette liste

Fait à

Le

Signature :